



Commune de Forest

RESOLUTIONS - SEANCE DU 29 JANVIER 2013

Le Conseil,

- Entend Madame de Laveleye qui présente l'interpellation concernant les problèmes d'infrastructure à l'école Arc-en-ciel
- Apporte 9 modifications aux règlements des congés du personnel communal
- Apporte 1 modification au règlement de travail du personnel communal
- Adopte la convention de prise en gestion du passage et des abords de la Promenade Verte
- Prend connaissance des décisions du collège concernant :
 - l'acquisition de :
 - mobilier de seconde main
 - petits équipements et matériel de signalisation pour les emplacements des voitures partagées des années précédentes et de l'année 2012
 - matériel informatique pour le service stationnement
 - chariots de nettoyage
 - mobilier pour la bibliothèque
 - plaques de signalisation pour le cimetière
 - appareils photos
 - draps, couvertures et jouets
 - matériel de bureau
 - matériel sportif, gymnastique et psychomotricité
 - luminaires
 - un micro
 - outillage
 - un abri pour le sel routier
 - dispositifs ralentisseurs
 - un moteur pour la hotte de la crèche « Les Lutins »
 - 10 lecteurs BELPIC
 - la désignation d'un huissier de justice

- l'élagage et abattage d'arbres dans les parcs
- l'installation d'une lame intrusion au service horodateur
- la mission d'avis technique pour la fermeture des trous des cuves dans la brasserie Wielemans Ceuppens
- le ravalement des 4 façades de la conciergerie du centre technique
- le remplacement de trois chaudières
- la rénovation intérieure de l'école 9 (ajout d'un PPSS)
- la mission de géomètre pour les talus des Tennis communaux
 - approuve
- le plan stratégique 2007-2012 de Sécurité et de prévention
- l'avenant à l'avenant « Ville Durable 2011 »
- la convention entre la commune et l'ASBL « Maison des Jeunes de Forest »
- la convention entre la commune et l'ASBL « Forest Quartier Santé »
 - adopte
- le rapport d'activités 2011-2012 et le plan d'action annuel 2012-2013 de l'Accueil Temps Libre
- la convention avec la Région de Bruxelles-Capitale relative au DAS
- les conventions avec les associations relatives au DAS
 - Prend acte du procès-verbal de caisse du 3^{ème} trimestre 2012
 - Emet un avis favorable à l'approbation de Tutelle concernant
- la nouvelle circonscription de la communauté israélite Chaaré Tzion
- les budgets et comptes 2007 à 2011 de la communauté israélite Chaaré Tzion
 - émet un avis défavorable à l'approbation du compte 2011 de la Fabrique de l'Eglise Notre-Dame de l'Annonciation
 - signe une convention avec le Centre pour l'Egalité des Chances
 - Décide
- de mettre fin à 29 concessions
- de reprendre 18 concessions
 - Prend pour information les décisions du collègue
- quant aux avenants des marchés dans le cadre du contrat de quartier Saint-Denis (cinq décisions)
- approuvant les tableaux reprenant les coûts globaux engendrés par la construction des immeubles chaussée de Neerstalle 151, rue de Liège 58 et rue de la Station 17
- l'inscription de montants nécessaires aux raccordements de gaz et électricité pour la parcelle « Espoir »
- le marché relatif à l'assainissement des terres rue de l'imprimerie 5
- l'attribution des marchés « rénovation de la Maison de Quartier Saint-Antoine » et « espaces publics contrat de quartier Primeurs-Pont de Luttre
- les conditions du marché « Divercity : construction d'un complexe d'équipements de proximité »
- l'approbation du protocole d'accord 4.1.41.2.1 du contrat de quartier Primeurs-Pont de Luttre-volet 5A
 - prend acte des comptes 2010 et 2011 de l'ASBL communale « Forest, centre culturel »
 - entend la motion de madame van Zeeland concernant la présidence du conseil communal
 - prend acte de la démission d'un membre du personnel enseignant

- met en disponibilité par défaut d'emploi un membre du personnel enseignant
- accorde
 - une disponibilité pour convenances personnelles à 4 membres du personnel enseignant
 - un congé pour prestations réduites à un membre du personnel enseignant
 - un détachement pédagogique
 - 1 interruption de carrière

- admet 1 personne à la retraite
- nomme 4 enseignants dans l'enseignement néerlandophone
- désigne 51 enseignants dans l'enseignement francophone
- promeut 1 personne
- admet 2 personnes au stage
- écarte temporairement 3 enseignants
- revoit une quote part de pension
- prend acte de la démission du secrétaire communal faisant fonction
- approuve
 - la désignation d'un secrétaire communal a.i .
 - la désignation d'un secrétaire communal f.f .
 - approuve la désignation des commissaires aux comptes de l'asbl Marge
- attribue la mention « favorable » à une directrice d'école
- désigne des représentants du PO auprès du CECP
- autorise le collègue de poursuivre en justice pour des créances impayées
- transfère une provision de menus débours